

# PVC recyclé ou caoutchouc ? Le bon choix pour vos aires de jeux

Dalle alvéolée AlvéoJeux vs tapis gazon en caoutchouc de pneus recyclés

À amortissement certifié équivalent (EN 1177) et à prix comparable, la dalle alvéolée en **PVC recyclé à 98 %** se distingue du tapis caoutchouc issu de pneus broyés sur six critères qui comptent pour une collectivité.

## 1 • Deux fois plus légère

6 kg/m<sup>2</sup> contre 10 à 13 kg/m<sup>2</sup> pour le caoutchouc : pose plus rapide, manutention par une seule personne, transport allégé.

## 2 • Ignifugée en standard

Retardateur de flamme certifié (EN ISO 11925-2, BS 4790) sans option ni surcoût, un vrai plus contre le vandalisme. Le caoutchouc standard est combustible.

## 3 • Rien ne migre dans votre sol

Matériau non poreux : aucun relargage de zinc ou de phénols vers les sols et eaux pluviales, risques identifiés par l'ANSES pour les caoutchoucs de pneus recyclés.

## 4 • Sans odeur

Le PVC est inodore dès la pose. Les tapis caoutchouc dégagent une odeur caractéristique (COV) pendant plusieurs semaines, accentuée par la chaleur.

## 5 • Vraiment circulaire

Issue de déchets plastiques européens, hors filière pneus (sans leurs HAP), la dalle se recycle à 100 % en fin de vie. Le caoutchouc vulcanisé, lui, ne peut être que broyé.

## 6 • Une surface qui reste solidaire

Pattes d'emboîtement moulées + 4 chevilles par dalle + grille de renfort : pas d'écartement entre éléments, contrairement aux tapis posés bord à bord.

## L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

	Dalle PVC AlvéoJeux	Tapis caoutchouc (pneus recyclés)
Amortissement (EN 1177)	Jusqu'à 3 m* avec gazon	Jusqu'à 3 m* avec gazon
Poids	6,0 kg/m <sup>2</sup>	≈ 10 à 13 kg/m <sup>2</sup>
Comportement au feu	Ignifugé en standard	Option selon gammes
Odeur	Aucune	COV les premières semaines
Relargage sol / eau	Aucun (non poreux)	Zinc, phénols (ANSES)
Matière	98 % PVC recyclé (déchets UE)	Pneus usagés broyés (HAP encadrés REACH)
Fin de vie	100 % recyclable en boucle	Décyclage (broyage)
Garantie	10 ans	5 à 10 ans selon gammes

### ⚠ NOTRE ENGAGEMENT DE TRANSPARENCE

\*Quel que soit le matériau, l'amortissement certifié à 3 m suppose un gazon bien fourni et entretenu : le revêtement seul ne l'assure pas. Nature Équipements déconseille ces solutions au-delà de 2 m de hauteur de chute libre et vous accompagne dans la vérification de l'adéquation avec chaque équipement.

## PARLONS DE VOTRE PROJET

Étude gratuite de votre aire de jeux, échantillons sur demande : [contact@nature-equipements.fr](mailto:contact@nature-equipements.fr) · [www.nature-equipements.fr](http://www.nature-equipements.fr)